

Nell Foster (ULB), Alex Housen (VUB), Philippe Van Parijs (UCLouvain) Coordinateurs du Plan Marnix pour un Bruxelles multilingue

Faire tomber les obstacles pour soutenir le projet d'écoles multilingues à Bruxelles

Le Plan Marnix pour un Bruxelles multilingue soutient le projet d'école trilingue des recteurs de l'ULB et de la VUB. Les difficultés pour parvenir à mettre sur pied l'enseignement dont Bruxelles a besoin ne doivent pas nous paralyser : il faut se permettre d'expérimenter !

Pour beaucoup, ce fut une grande déception, un choc même. De 2000 à 2017, le pourcentage de Bruxellois se déclarant capables de parler bien ou très bien le néerlandais a chuté de 33 à 16%. Au cours de la même période, à l'exception de l'anglais, toutes les langues du top 10 de 2000 ont décliné, y compris le français, qui passe de 96 à 87%.

La cause principale de cette évolution, révélée en décembre dernier par le quatrième taalbarometer de la VUB est un bouleversement démographique qui peut être décrit sommairement comme suit. Alors qu'elle comptait 960.000 habitants en 2000, la région bruxelloise en compte aujourd'hui 1.200.000. Mais depuis 2000, 1.200.000 personnes sont venues s'y installer, dont 800.000 en provenance de l'étranger. Dans le même temps, 1.100.000 personnes ont quitté Bruxelles, dont 600.000 vers le reste du pays. Parmi les personnes arrivant à Bruxelles – de plus en plus en provenance d'Europe centrale et orientale –, seule une minorité connaissait préalablement le néerlandais et même le français. En revanche, parmi celles qui quittent Bruxelles, une part importante a acquis à Bruxelles une bonne connaissance du français et/ou du néerlandais. Que ce soit au sein des crèches, des écoles, des associations, des entreprises ou des quartiers, l'apprentissage quotidien des deux langues ne s'est donc pas ralenti mais il ne parvient pas à suivre le rythme de flux migratoires d'une ampleur sans précédent.

Est-ce grave ? L'évolution linguistique du fonctionnement des entreprises bruxelloises devrait suffire à nous en convaincre. Toujours selon le taalbarometer, parmi les Bruxellois qui travaillent à Bruxelles, le pourcentage de ceux qui disent n'utiliser que le français dans le cadre de leur travail a chuté, entre 2000 et 2017, de 73 % à 34 %, tandis que l'usage du néerlandais passait de 18 à 46 % et celui de l'anglais de 6 à 48 %. Par ailleurs, 43 % des offres d'emploi transitant par Actiris exigent au moins le français et le néerlandais, alors que le pourcentage des demandeurs d'emploi pouvant bien parler les



deux langues ne dépasse pas 7 %.

Et les langues n'importent pas que pour l'économie. Pendant un siècle environ, près d'un habitant sur deux de ce qui est aujourd'hui la région bruxelloise était bilingue français-néerlandais. En 2000, ce rapport était encore d'un sur trois. Aujourd'hui, il n'atteint plus un sur sept. Au-delà de la citoyenneté politique, il y va aussi de la cohésion sociale : pas de communication, de connivence, d'amitié franchissant les clivages linguistiques sans langue partagée. Or, depuis 2000, le pourcentage de Bruxellois qui ne parlent à un niveau plus qu'élémentaire ni le français, ni le néerlandais, ni l'anglais a grimpé de 3 % à 8 %.

Une connaissance en chute libre

Pour fournir les compétences linguistiques indispensables à la prospérité et à la cohésion de la population bruxelloise, on doit pouvoir compter en premier lieu sur ses écoles. Parviennent-elles à faire ce qu'on attend d'elles ? Beaucoup moins bien qu'en 2000. Parmi les Bruxellois de 18 à 30 ans issus de l'enseignement néerlandophone bruxellois, la proportion de ceux qui disent connaître bien ou très bien le français et l'anglais a décliné, respectivement, de 94 à 69 % et de 78 à 72 %. Parmi les jeunes issus de l'enseignement francophone bruxellois, ces pourcentages sont passés de 37 à 41 % pour l'anglais, mais ont chuté de 20 % à 8 % pour le néerlandais.

Pour doter peu à peu Bruxelles de l'enseignement « sui generis » dont elle a besoin, il faut mettre en place des projets pilotes qui ne doivent pas nous effrayer, plaident les auteurs de la carte blanche. © A. DEWEZ.

Au-delà de la citoyenneté politique, il y va aussi de la cohésion sociale : pas de communication, de connivence, d'amitié franchissant les clivages linguistiques sans langue partagée

”

Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'accueillir avec enthousiasme le projet ULB-VUB d'écoles multilingues. Mais pour que ce projet réussisse, il n'importe pas seulement de déjouer les obstacles juridiques, mais aussi de tenir compte des défis rencontrés par les efforts existants.

Même s'il fait moins bien qu'avant, l'enseignement néerlandophone bruxellois produit encore plus de deux tiers de trilingues. Mais vu que la proportion d'élèves parlant mieux le français que le néerlandais ne cesse d'y augmenter, il devient de plus en plus difficile de fournir à l'ensemble des élèves une exposition au néerlandais suffisante dans un environnement par ailleurs dominé par le français. Paradoxalement, le projet apparemment plus ambitieux d'école trilingue peut permettre d'échapper au déséquilibre inhérent au face-à-face asymétrique du français et du néerlandais.

Côté francophone, l'apprentissage du néerlandais, déjà faible en 2000, est descendu à un niveau alarmant, et cela malgré les initiatives d'enseignement en immersion. C'est dû en partie au manque de sérieux dans la mise en œuvre de l'obligation de cours de néerlandais dans le primaire – qui ne compte toujours pas pour le CEB. C'est dû aussi à la difficulté de recruter assez d'enseignants néerlandophones, que ce soit en raison de rigidités administratives, de la différence de salaire ou de la pénurie globale d'enseignants

néerlandophones à Bruxelles – où il est cher d'habiter et vers où il est désagréable de navetter.

Place à l'expérimentation !

Ces difficultés, il ne faut pas y être aveugle. Mais il ne faut pas non plus qu'elles nous paralysent. Pour doter peu à peu Bruxelles de l'enseignement *sui generis* dont elle a besoin, il faut se permettre d'expérimenter, dans le secondaire comme dans le projet ULB-VUB ou dans le primaire dans la foulée de l'ébauche d'école normale bilingue mise en place à l'initiative de la région. Que les expériences pilotes ne concernent initialement qu'une minorité ne doit pas nous effrayer, à condition qu'elles offrent des perspectives de généralisation, en particulier pour les élèves issus de l'immigration. Qu'elles se permettent d'empiéter sur les compétences des Communautés ne doit pas non plus être un obstacle décisif si, pour faire face à l'urgence, il n'y a pas moyen de faire autrement.

Face à leurs électeurs, c'est aux politiques bruxellois qu'incombe le devoir – et qu'échoit donc le droit – de faire tout ce qu'il est concevable de faire pour équiper les Bruxellois des compétences linguistiques qui leur sont indispensables.

Le Plan Marnix organise un débat entre têtes de liste sur les défis linguistiques de Bruxelles le 26 avril à 18 h à l'auditorium de la Bourse. Inscription préalable requise.

c'est vous qui le dites

LES EFFETS PERVERS DU PACTE D'EXCELLENCE

Derrière ce beau projet tel qu'il nous est présenté sur papier se cache une multitude d'effets pervers !

1. Le Pacte oublie que les élèves de 12 à 15 ans deviennent progressivement des adolescents qui manifestent un désir de plus en plus pressant de poser des choix. Or est mis en place un véritable carcan de 3 ans sans aucun choix possible, ni aucune porte de sortie pour ceux, par exemple, qui auraient un projet dans le qualifiant dès la fin de la 2^e.

2. Le Pacte se défend d'offrir la possibilité aux élèves de découvrir différents domaines de l'apprentissage pour lui

permettre de prendre une décision en fin de T.C. mûrement réfléchi. Un adolescent ne fonctionne pas de cette manière ! C'est par étapes qu'il faut l'amener à faire ses choix pour qu'il soit acteur de son parcours scolaire. Dans ce scénario, il prendra la posture du consommateur et ne va pas le moins du monde se projeter dans un avenir qui lui semblera de toute façon bien lointain !

3. Il se retrouvera en plus dans un système contre-productif où tout le monde doit faire la même chose. Tout le monde doit faire du latin (avec deux heures sur deux ans, autant dire que les déclinaisons seront à peine maîtrisées !) ; tout le monde doit suivre des cours plus pratiques (les écoles ne sont pas équipées

ni en matériel ni en locaux, autant dire que ces cours seront surtout livresques !). Bref, personne ne sort gagnant d'une telle formule : les élèves en quête de dépassement n'y trouveront pas leur compte, pas plus que ceux qui voudraient avoir une image réaliste du qualifiant ! Les deux heures (de dépassement ou de renforcement) inscrites dans l'horaire n'y changeront rien : qui va donner ces heures ? Un professeur par branche ? Pourra-t-il répondre à tous les besoins ? Devant combien d'élèves va-t-il se retrouver ? Si on dépasse la dizaine, ces heures n'auront aucun impact !

4. Système contre-productif car les classes vont gagner en hétérogénéité

avec des écarts de niveau si importants qu'il sera très difficile, voire impossible, pour le professeur de faire constamment le grand écart pour s'adapter à la diversité des profils. Une expérience longue de quinze ans dans le métier me fait dire que ces groupes deviendront très vite ingérables sur le plan disciplinaire. Quand le disciplinaire prend le pas sur les apprentissages... durant trois longues années... Je crois que tout est dit !

Vincent Tibaux

QUELLE VILLE DEMAIN ?

A en croire certaines informations, et selon Greenpeace, les gens protestent depuis des mois pour un air plus sain et

d'avantage d'ambition climatique. Ils veulent que Bruxelles s'inspire des décisions françaises comme à Paris, où les voitures diesel ne seraient plus les bienvenues en 2024, et dès 2030, c'est le tour des voitures à essence. Mais on parle bien de voitures. Qu'en est-il des bus, cars, camions et camionnettes qui circulent dans nos villes ? Que faire des taxis, de Uber, des livreurs, de la poste, des ambulances ? Y toucher, c'est toucher à l'économie ! Et en 2030, soit demain, le RER sera-t-il terminé ? Le nouveau métro, où en sera-t-il ? Les petites gens devront-elles se passer de véhicule privé car ce ne sera pas à la mode ?

Jacques Wilputte